



## Jeune ayant besoin de vos conseil :)

Par **sephi**, le **04/03/2009** à **23:16**

Bien le bonjours a toutes et tous, et je vous remercie pas avance de vos conseil!

Je me présente, je suis étudiant et j'ai 20 ans.

Depuis l'age de 11 ans, je dépanne les Ordinateurs et Serveurs de tierces personne, et, évidemment je me faisait payer comme on dit "au noir". Aujourd'hui je continue cette activité, illégale je pense bien, sans quoi je ne pourrai continuer ces études.

Il y aurait-il une solution pour moi? Pour que cette activité devienne déclarée? Je sais que ce que j'écris ne peut plaire a tout le monde, mais je m'en remet a vous.

J'aimerais également vendre du matériel informatique par internet. Que faire pour être en toute légalité en France?

Merci beaucoup pour toutes vos réponses!

Par **ardendu56**, le **05/03/2009** à **23:22**

Attraper le site de <http://www.montermonentreprise.com/>  
il ne peux que vous intéresser.  
Bonne soirée.

Par **Corentin**, le **06/03/2009** à **01:26**

Il existe un nouveau statut depuis peu, qui semble s'appliquer à votre cas, mais il vous faudra vérifier ça.

C'est un statut copié sur le système britannique (en partie) : celui de l'auto-entrepreneur.

C'est un statut simple, pas de bénéfices = pas de c tisations. Une dispense d'inscription au RCS, bref, tout est simplifi  sous r serve que vous ne fassiez pas de trop gros profits. (de plus, pas de capital n cessaire, responsabilit  limit e,...)

Vous trouverez tout ici :

<http://www.auto-entrepreneur.fr/>

La présentation du statut :

<http://www.auto-entrepreneur.fr/presentation.php>

Et puis c'est très chouette, toutes les démarches peuvent se faire par internet !

J'espère que cela vous aidera !